



Treizième session  
DEUXIEME COMMISSION  
Point 28 de l'ordre du jour

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DES PAYS SOUS-DEVELOPPES

Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord. Amendements  
au projet de résolution commun présenté par l'Afghanistan, la  
Allemagne, Ceylan, le Chili, l'Ethiopie, le Ghana, la Grèce, l'Inde,  
l'Indonésie, l'Irak, le Liban, le Maroc, les Pays-Bas, la République  
Arabe Unie, la Tunisie et la Yougoslavie (A/C.2/L.386 et Add.1 et 2)

1. Modifier comme suit le paragraphe 2 du dispositif :

"2. Demande instamment aux Etats Membres de travailler à l'instauration rapide de conditions qui rendraient possible la création d'un fonds d'équipement dans le cadre des Nations Unies;"

2. Modifier comme suit la fin du paragraphe 3 du dispositif : "en particulier les progrès vers la création d'un fonds d'équipement dans le cadre des Nations Unies."

-----